

Fiscalité des Entreprises et des Particuliers Soumis à L'impôt Sur Le Revenu «IR»

Date : Les 04 et 05 Avril 2018 De 9H 00 A 17H00

Durée : 2 Jours de formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Ce Séminaire de formation a pour but de permettre aux participants de :

- **Maîtriser Les Règles Générales pour Calculer L'IR de Chaque catégorie avec des cas pratiques et Corrigés de revenu, ainsi que L'IR / Rev. Global.**
- **Maîtriser les Déclarations Fiscales Spécifiques à L'IR au titre de l'exercice 2017 en conformité avec la LF 2017 & 2018.**

PUBLIC CONCERNE :

-Experts Comptables, Comptables agréés,
-Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables, Directeurs Financiers
-Directeurs et collaborateurs des ressources humaines
-Professionnels de la comptabilité et de la paie, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.

METHODE :

Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ♦ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.
- ♦ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation (OFPPT) sous le Numéro 1796335

COMPRENANT :

- Pause – Café.
- Remise des documents « Support + Annexes + Cas Pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales ».
- Attestation de Formation

FORMATEUR :



MOHAMED CHORFI
Expert comptable
40 ans d'expérience

Monsieur MOHAMED CHORFI est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur MOHAMED CHORFI a plus de 40 ans d'expérience dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

- Formation et Séminaires :
- Comptabilité Fiscalité Générale et Immobilière
- Paie, Juridique